

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 2 juillet 2008

L'an deux mil huit, le mercredi 2 juillet, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Neung sur Beuvron se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L-121-10 et L-122-5 du code des communes.

Etaient présents : Monsieur le Maire, Michel LEGOURD ; Yasmine BRUNET, secrétaire de mairie et les conseillers municipaux : Jean-François GIRARD , Marie-Thérèse LEGOURD, Catherine ANDRÉ, Claude HENRY, Jean Vincent BONIN, Arnaud CORBEAU, Christiane COSSÉ, Maurice DELANOUE, Jean-Michel DOUSSELIN, Lucien DUCHESNE, Sophie FOUCHER, Annick LELIEVRE, Laurent MAYOT, Benoît MORCHOINE.

Président : Michel LEGOURD.

Secrétaire : Annick LELIEVRE.

ORDRE DU JOUR :

-
- Suppression d'un poste d'adjoint technique 1^{ère} classe,
- Création d'un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe,
- Devis passerelle sur la Tharonne,
- Devis travaux rue des remparts,
- Devis camion,
- Tarifs concessions,
- Tarifs salles,
- Demande de subventions,
- Questions diverses et informations,

SEANCE OUVERTE AU PUBLIC,

EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR :

-

Suppression d'un poste d'adjoint technique 1^{ère} classe,

Mr Bruno HOURY ayant démissionné pour reprendre l'entreprise HUGUET, il nous faut supprimer son poste d'adjoint technique 1^{ère} classe.

Création d'un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe,

Un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe est créé pour remplacer le poste de Mr HOURY. Le maire a fait un contrat de 3 mois renouvelable une fois à Mr Daniel SIVOYON.

-

Devis passerelle sur la Tharonne,

Nous avons reçu un devis de Mr LEONARD pour un ensemble de 3 passerelles pour un montant de 13250€ HT pour aménager le bord du Beuvron rive droite en direction du Chemin des Remparts.

La commission des travaux se réunira pour aller voir sur place ce qui pourrait être fait, buses par exemple et demandera d'autres devis à des artisans locaux.

Devis travaux rue des remparts,

L'entreprise « Réseaux Techniques Canalisation » a fait un devis de 955.60€ TTC pour l'évacuation des eaux de pluie stagnantes rue des remparts : curage du fossé et pose d'une grille.

Devis camion,

Il faudra penser à remplacer le camion dont l'état se dégrade. Un devis a été demandé au garage CHESNEAU.

Il est souhaitable d'attendre le budget 2009 pour faire cette dépense.

Tarifs concessions,

Le tarif n'a pas changé depuis 2 ans et demi. Afin de s'aligner sur les tarifs des communes voisines, le conseil décide d'appliquer nouveaux prix :

- concession de 50 ans : ancien prix 280€, nouveau prix 330€
- " 30 ans " 200€, " 250€
- " 10 ans " 120€, " 170€
- pour les grandes (plus de 2,50m) 360€, " 410€
- caveau provisoire 20€ " 30€ par mois indivisible

Tarif des salles,

	ETE	HIVER Chauffage compris
Salle des Fêtes	190€	250€
La Forge	150€	210€
Salle du Stade	160€	220€
Maison des associations	100€	140€
Pour un séminaire	50€	75€
Salle informatique		
- la 1/2 journée :	170€	- la journée : 270€

Demande de subventions,

L'association « UNION COMMERCIALE » a fait une demande de subvention.
A l'unanimité et sur la proposition du maire il lui est accordé 500€ pour cette année.

Il est également attribué 200€ à une nouvelle association « ASS'MAT ET BAMBINOS » qui a pour but entre autres de faire se rencontrer les assistantes maternelles pour mieux organiser l'accueil des enfants.

Questions diverses et informations,

Jean-Michel DOUSSELIN souligne le fait qu'il y a de moins en moins de pompiers disponibles pour assurer les sorties dans la journée (départs à la retraite obligations professionnelles).

L'utilisation de la balayeuse pose toujours des problèmes : le maire propose d'emmenner quelques employés à Nouan-le-Fuzelier (ou le même matériel donne satisfaction) pour revoir son fonctionnement.

Si la commune investit dans un camion benne, elle pourrait proposer le transport du bois de chauffage de l'entreprise CISEAU jusqu'à l'EHPAD.(projet à étudier)

Marie-Thérèse LEGOURD propose de rajouter des panneaux de signalisation là où ils manquent :

- un STOP à la sortie de l'impasse Belleville, du chemin de la Basinière, de l'impasse de la Varenne, du chemin de Courton.
- un SENS INTERDIT et une LIMITATION DE VITESSE pour le chemin des pins.
- un MIROIR pour la sortie de la rue de Veillas et peut-être pour la sortie de la rue des Romains.

Prévoir une plateforme pour personnes à mobilité réduite pour un lieu de pêche, voir avec Jean-Michel Dousselin quel serait le meilleur endroit.

Les poteaux pour les panneaux des chemins sont tous posés(avec l'aide de Claude Henry), la pose des plaques commence le 3 juillet 2008.

Plusieurs parents demandent l'installation de jeux pour enfants en plus de ceux de la Forge. Ceux-ci pourraient être installés dans l'allée des Castors près du futur parking.

Une dernière réunion du PLU reste à organiser pour savoir ce qu'on interdit et ce qu'on autorise au sujet des nouvelles constructions à économie d'énergie.

La séance est levée.

Le maire et les conseillers municipaux ont signé.